

de terre, voilà tout. La partie industrielle du programme de formation comporte des cours variés. Il y a d'abord ce que nous appelons les cours de récapitulation, établis à l'intention des hommes plus âgés qui ont déjà occupé, pendant plusieurs années, une occupation spécialisée mais qui, pour l'avoir abandonnée pendant un certain temps pour s'adonner à la culture de la terre ou à toute autre profession, se sont quelque peu rouillés et désirent suivre un cours préparatoire avant d'accepter un emploi dans l'industrie. Quelques-uns de ces hommes nous sont envoyés, tandis que d'autres viennent s'inscrire d'eux-mêmes. Puis, vient le cours général de mécanique destiné à ceux qui ne possèdent aucune spécialité et qui, après avoir subi un examen préliminaire, oral ou autre, se destinent à devenir préposés de machines ou à travailler à la chaîne d'assemblage. Ces élèves suivent un cours intensif de trois mois sur la conduite des machines et peuvent devenir aides, préposés de machines, monteurs, et ainsi de suite. Citons également la formation spécialisée donnée aux finissants des écoles techniques. A l'heure actuelle, nous recrutons de préférence les hommes plus âgés qui ont déjà travaillé depuis quelque temps dans l'industrie, qui sont assez compétents en mécanique et qui désirent se perfectionner dans la fabrication des outils. Ils suivent, pendant six mois, un cours intensif grâce auquel ils deviennent apprentis outilleurs plutôt que mécaniciens. On ne devient pas outilleur en six mois ni même un an, mais les ateliers d'outillage demandent actuellement un grand nombre d'auxiliaires de guerre. Malheureusement, nous éprouvons certaines difficultés à obtenir des inscriptions parce que les jeunes gens, une fois leur cours terminé, sont susceptibles de s'enrôler ou d'être appelés au service militaire. Quant aux hommes plus âgés, ils sont généralement pourvus d'emplois, et leurs patrons hésitent à les libérer pour qu'ils puissent suivre des cours de perfectionnement. Les patrons soutiennent que le travail de production de ces ouvriers leur est plus utile que le travail qu'ils pourront accomplir, une fois sortis de l'école d'outillage, et nous devons nous employer à convaincre ces industriels des avantages qu'ils retireront d'une participation à notre programme de formation. Toutefois, les cours se donnent régulièrement et les résultats obtenus sont satisfaisants.

Viennent ensuite les groupes de sujets recommandés, c'est-à-dire les hommes que les industriels choisissent eux-mêmes pour certains travaux particuliers et qu'ils nous envoient pour que nous leur donnions l'instruction qui les rendra en mesure de s'acquitter de leur tâche. Dans ces cas-là, nous nous efforçons de faire venir les surintendants ou les contremaîtres à l'école afin de les mettre au courant des moyens dont nous disposons et de les faire entrer en contact avec nos instructeurs; nous tâchons aussi d'envoyer nos instructeurs visiter les usines intéressées afin qu'ils se rendent parfaitement compte du travail qui sera confié à leurs élèves. Monsieur le président, je crois vous avoir tout dit en ce qui concerne les principales ramifications du programme de formation.

*Le président:*

D. Quelle est, en moyenne, la durée de la période d'instruction?—R. La durée moyenne est de trois mois. La période d'instruction peut varier de trois à six mois. En certains cas, nous donnons des cours de quatre semaines sur des opérations d'une nature spéciale.

D. Y a-t-il beaucoup de jeunes gens qui, après inscription, sont jugés incapables de suivre les cours donnés?—R. Il y en a quelques-uns, mais leur nombre diminue sans cesse. Je dois avouer avec regret que jusqu'à tout récemment nous n'avons pas accompli grand'chose. A l'heure actuelle, nous collaborons avec le Service fédéral de placement et nous l'aidons de tout notre pouvoir à procurer de l'emploi à nos élèves. Nos auxiliaires visitent ces derniers chez eux afin de s'assurer, s'ils sont encore sans travail, que l'on fait les démarches voulues pour leur procurer un emploi convenable. Quelques-uns des élèves que nous avons formés et qui manifestaient des aptitudes spéciales pour leur travail n'ont